

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 467-S-CA-5245

Création d'un nouvel observatoire national sur les incidences des émissions de contaminants sur la santé et l'environnement

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, lors de la 467^e réunion extraordinaire, tenue à l'Université et à distance, par vidéoconférence ou téléphone, le 16 août 2023.

VU la recommandation de l'UQAT dans le dossier de la Fonderie Horne qui consistait à investir massivement en recherche et en innovation en sciences appliquées, humaines, sociales et de la santé, ainsi que sur l'arsenic et les métaux critiques et stratégiques;

VU le plan d'action gouvernemental pour soutenir Rouyn-Noranda qui contient une mesure de soutien à la recherche sur les impacts des émissions de contaminants sur la santé et l'environnement d'une valeur de 10 M\$;

VU qu'une des mesures spécifiques de ce plan concerne la création d'un Observatoire qui permettrait de déterminer les lacunes dans nos connaissances ainsi que les besoins de recherche afin d'approfondir les connaissances des impacts sur la santé et l'environnement des divers contaminants émis notamment par la Fonderie Horne;

VU que le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie propose une première enveloppe de 0,5 M\$ sur un total de 2,5 M\$ à l'UQAT pour développer une vision commune de l'Observatoire, ses objectifs, ses finalités et ses activités, et mettre en place l'organisme, tel que défini dans un projet de convention déjà approuvé par le Ministère;

VU le règlement 1 (régie interne) de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue;

VU le deuxième enjeu du Plan de développement 2020-2025 de l'UQAT;

VU les discussions en séance;

Sur la proposition de Mme Monik Duhaime;
appuyée par M. Hsan Youssef Mehdaoui;

IL EST RÉSOLU

DE CRÉER un Observatoire national sur les incidences des émissions de contaminants sur la santé et l'environnement;

DE RATTACHER cet observatoire au vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire générale,

Amilie Arseneault